



Le château de Vaure à Ruch (Gironde)

Par Pierre Coudroy de Lille

Le château de Vaure était une maison noble dépendant de la baronnie de Pujols dans la sénéchaussée de Libourne et dans le diocèse de Bazas. Si elle ne possédait pas de droit de justice, il y avait cependant des droits féodaux, des rentes, des reconnaissances, si bien que lors d'un inventaire en 1765, dans ce que les châtelains appelaient la «chambre au trésor», inventoriée en 1776, se trouvaient plusieurs terriers remontant jusqu'au XVI^e siècle¹. La famille Durfort-Duras en était seigneur haut justicier et les Bacalan sont cités comme juges de Pujols dès le début du XVI^e siècle. Les Durfort adhèrent très tôt à la Réforme et entraînèrent avec eux la majorité de leurs vassaux.

Analyse du château

Un inventaire du château dressé en 1694 nous le décrit ainsi : « Bati à la moderne avec deux corps de logis, trois gros pavillons couverts d'ardoises, un pont-levis avec de beaux fossés à fond de cuve, une plate-forme pavée de pierre de taille, balustrée du côté nord aboutissant à trois perrons ». Nombre de ces éléments existent toujours, comme la cour pavée et la balustrade².

Le notaire ne précise pas la forme de la toiture des corps de logis. On peut supposer qu'ils étaient couverts d'une toiture de tuiles neuves, une couverture de type méridional. En ce qui concerne les pavillons sans doute étaient-ils couverts d'ardoises comme celles de Cazeneuve. Elles ont été depuis remplacées depuis par des tuiles.

« A la moderne » signifie que nous avons ici un type de construction différent du modèle féodal :

- des pavillons presque carrés ont remplacé les tours rondes,
- un escalier droit voûté rampe sur rampe avec large palier de repos a supplanté les escaliers en vis antérieurs,
- la principale défense s'effectue par des fossés larges de 8 à 10 mètres, parfois taillés dans le roc ce qui permet de meilleurs angles de tir que des murs d'enceinte (fig. 1, 2, 3).

Avec son plan en U, Vaure correspond aux constructions de la deuxième partie du XVI^e siècle tels que celles dessinées par Androuet du Cerceau. On retrouve en Guyenne les mêmes dispositions à Cazeneuve, Yquem ou Carbonnieux.

L'époque de la construction nous est donnée par le testament de Jean de Bacalan (+ 1647) fils de Symphorien, daté du 20 mai 1637 où il déclare être « constructeur du château »³. Nommé avocat général de la Chambre de l'Édit à Nérac en 1601, confirmé dans sa noblesse par édit royal en 1609, on peut penser que l'édification se fit en partie sous le règne de Henri IV mais on ne connaît pas la date précise. D'ailleurs Vaure n'a pas été terminé, l'aile est des dépendances n'est pas finie et il manque aussi le pavillon sud-est.

1. A.M. Bx, fonds Delpit, 66 S 214, titres de 1766.

2. B.M.Bx Fonds Bacalan.

3. Archives Jude de La Rivière, Notes manuscrites de Léo Drouyn, tome 32, p. 244.



Fig. 1. - Vue générale, dessin au crayon d'Henri Carrère, 1893.

Quel en aurait été l'architecte ou le maître d'oeuvre ? Les Bacalan étaient fort attachés à Henri de Navarre et à la cause protestante. Cela suffit- il pour avancer le nom de Pierre Souffron qui s'intitulait « maître des oeuvres de la Maison de Navarre » et qui a travaillé à Cadillac et à Cazeneuve au tout début du XVIIe siècle ⁴ ?

Une maison noble existait antérieurement, mentionnée par divers documents d'archives. Un acte répertorié dans la « chambre au trésor » mentionne l'hommage féodal que rendit Bernard Cosso comme successeur de Pey de Grignols envers Jacques Angevin baron de Pujols et de Rauzan pour la terre de Vaure à Ruch en octobre 1482.

Cette famille est différemment orthographiée, Cosso, Cossol, Cosse. Elle figure en plusieurs endroits dans les notes manuscrites de Léo Drouyn. Elle était présente au ban et arrière ban du Bazadais en 1557 et possédait des biens dans les environs de Monségur, notamment le moulin de Peyrelongue. Elle était alliée à de nombreuses familles notables de la région dont les Gaubert ou les Ferrand.

Les archives du château sont éparpillées en plusieurs endroits : au château lui-même pour les actes du XVIIIe siècle, aux Archives départementales de la Gironde et aux Archives municipales de Bordeaux dans le fonds Delpit. Plusieurs tomes des notes manuscrites de Léo Drouyn en donnent des extraits mais ne disent rien de précis à propos de la construction. Le fonds Bacalan de la Bibliothèque de Bordeaux, utilisé par Maurice Campagne pour dresser la généalogie de la famille Bacalan ne donne pas plus de précision sur cette question.

Dévolution de la propriété

Thomas de Bacalan, père de Symphorien, est plusieurs fois signalé comme seigneur de La Mothe du Barry à Mouliets en 1549 et 1572. En 1577, il est seigneur de Vaure et rend hommage au baron de Pujols en 1579. On peut penser qu'il acheta Vaure entre 1572 et 1577.

4. Braquehaye, Ch., Les artistes du château de Cadillac, *BSABx*, T. X p. 48, 116 à 126, et T.XI, p. 107 à 112.



Fig. 2. - Vue de la cour intérieure, carte postale ancienne.

Fig. 3. - Vue de l'aile ouest et des fossés.



L'acte de confirmation de noblesse de 1609⁵ déclare que la maison de Vaure fut prise et pillée par la troupe en septembre 1587, soit un mois avant la bataille de Coutras. Cependant, on ne peut pas savoir quelle était l'étendue des dégâts. Il semble qu'une reconstruction ait été nécessaire.

Fidèle compagnon d'Henri de Navarre, Symphorien de Bacalan le fut au plus haut point, quittant son fauteuil de magistrat pour s'engager dans sa compagnie des Gendarmes du Roi avec toutes sa famille, ses deux frères tous deux prénommés Jean, huit de ses fils dont quatre moururent dans des batailles et au siège d'Amiens. Devenu roi, Henri IV le récompensa et raffermir sa noblesse avec un règlement d'armoiries « d'azur à une tour d'argent ». Par la suite, il put acquérir d'autres maisons nobles dont il gratifia ses garçons ayant survécu aux guerres : Bagéran à Clairac, La Haille à Ruch, Sèpes à Sainte-Radegonde, Lorée à Doulezon. Son épouse était Sibille de Gascq, fille de François de Gascq, seigneur de Razens à Aillas et de Françoise de Fumel. Symphorien reprit ses fonctions de magistrat après les guerres et fut nommé avocat général à la Chambre de l'Édit en 1601, chambre mi-partie catholique et protestante, qui siégea à Nérac puis à Bordeaux. La descendance fut nombreuse. On la trouve possessionnée en plus de l'Entre-Deux-Mers, à Gontaud de Nogaret, aux châteaux de Cumont et de Monbazillac. Le dernier à porter le nom fut Etienne-François de Bacalan, vicomte de Monbazillac qui mourut en 1902.

A Vaure, quatre générations de Bacalan se succédèrent, le dernier, Jean-Jacques de Bacalan (1730), célibataire, fit donation de ses biens à son cousin Jacques-Armand du Vigier, procureur

général au parlement de Bordeaux. Après son décès en 1762, la dernière représentante de la famille, Elisabeth du Vigier, dame de compagnie de Madame Adélaïde, fille de Louis XV, quitta le pays en épousant le marquis de Grossolles-Flamarens et vendit Vaure entre 1766 et 1768 à Jacques de Bergeron, seigneur de La Mothe de Cussac dite Lamothe Bergeron, capitaine des gardes-côtes de Lamarque.

Son fils François fut également seigneur de Vaure et conseiller au parlement. Pendant la Révolution, il ne fut pas inquiété et vendit le domaine de Vaure pour 120 000 francs (acte sous-seing privé du 12 brumaire an 5 - 2 novembre 1796) à Raymond Follardeau, cultivateur à Frontenac voulant sans doute par cette transaction renforcer ses biens en Médoc. Il mourut en 1810 et son monument funéraire à l'antique existe toujours au cimetière de la Chartreuse, allées Ravez.

L'acte de vente de l'an 5 énumère les sept métairies du domaine : la grande métairie de Vaure, la petite métairie de la cour de Vaure, le pigeonnier, Grangeneuve, Barrouilh, Le Marès et Le Galion soit un total de 358 journaux (environ 160 ha) répartis entre les communes de Ruch, Bossugan, Pujols, Doulezon et Blasimon.

La famille Follardeau était originaire de Saintes. Elle s'était fixée à Sainte-Terre près de Castillon vers 1660, ses membres étaient alors qualifiés de marchands.

Elle était alliée à une famille noble nantaise, les de Coussy de Launay, ce qui dut étendre leur rayon commercial.

L'acquéreur, Raymond Follardeau est qualifié d'avocat et devait être assez fortuné. Il se fixa à Vaure et son fils Jean-Désiré poursuivit l'exploitation. La troisième génération est représentée par son petit-fils Raymond qui dut faire face à la crise du phylloxéra. Il décéda en 1914 à l'âge de 73 ans. Il eut deux filles dont l'aînée, Marie-Thérèse, hérita de Vaure. Elle épousa en 1893, Henri Carrère, avocat, bon dessinateur et peintre, bibliophile, collectionneur, archéologue ami de l'abbé Labrit, curé de Frontenac. Avec ce dernier, il pratiqua des fouilles notamment à Roquefort de Lugasson et dans divers abris sous roche de l'Entre-Deux-Mers. Une de ses filles qui hérita du domaine, épousa le docteur Louis Delom-Sorbé qui

fut maire de Ruch de 1935 à 1971. Aujourd'hui le domaine viticole et le château sont gérés par leurs descendants, les familles de Larrard et Ranjard.

Le 8 novembre 1996, le château de Vaure a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques comme « bâtiment illustrant l'austérité de certains édifices érigés en Bordelais à la charnière des XVIe et XVIIe siècle. Il présente un intérêt d'architecture et d'histoire suffisant pour en rendre désirable la préservation ». C'est la reconnaissance de l'entretien et des soins attentifs apportés par les propriétaires successifs de Vaure pendant quatre siècles pour conserver le caractère original et presque intact de cette demeure.

5. Campagne Maurice, Histoire des Bacalan du XVe au XXe siècle, Bergerac 1905.